

# Système d'évaluation des opérations

La JICA conduit des évaluations sur chaque projet et programme en utilisant le cycle Planifier Faire Vérifier Agir (PFVA), qui peut s'appliquer aux projets de coopération technique, de prêts ou de dons. Les évaluations de la JICA utilisent un cadre commun qui englobe les stades précédant et suivant l'exécution, l'exécution et la rétroaction, tout en intégrant les caractéristiques de chaque instrument d'aide, notamment la période de l'aide et la chronologie des résultats escomptés. En conduisant une évaluation à chaque stade du cycle PFVA, la JICA vise à améliorer les résultats de développement de ses opérations.

Tableau 1 Cycle PFVA

Cycle PFVA							
PLANIFIER		FAIRE		VÉRIFIER		AGIR	
Évaluation ex ante		Examen à mi-parcours	Évaluation finale	Évaluation ex post	Suivi ex post	Rétroaction	
Examen de la pertinence, du déroulement détaillé et des résultats attendus du projet ainsi que des indicateurs d'évaluation avant la mise en œuvre du projet.		Examen de la pertinence de la planification, des progrès du projet, de la réalisation des objectifs visés ainsi que des facteurs internes et externes qui influencent le projet.		Examen de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact, de l'efficience et de la durabilité du projet après la mise en œuvre de celui-ci. Le suivi ex post examine les mesures et actions entreprises à partir des enseignements et des recommandations tirés de l'évaluation ex post.		Les résultats de l'évaluation sont intégrés dans les projets actuels pour les améliorer et pour servir de modèle pour la planification et la mise en œuvre de projets similaires.	

## Caractéristiques du système d'évaluation de la JICA

1. Assurer la cohérence du projet en intégrant le cycle PFVA (voir tableau 1)
2. Disposer de méthodologies et de critères cohérents pour les trois instruments d'aide

La JICA s'efforce de réaliser des évaluations et d'utiliser les résultats en se basant sur une philosophie cohérente et un cadre d'évaluation standard, tout en prenant en considération les caractéristiques de chaque instrument d'aide. Cela implique de mener des évaluations basées sur le cycle PFVA ; intégrant les critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (voir tableau 2) dans une perspective d'évaluation internationale de l'APD ; et de publier des résultats d'évaluation basés sur un système de notation standard.

### 3. Évaluation intersectorielle intégrée au niveau des programmes

La JICA tire des recommandations et des enseignements en analysant et en évaluant de manière intégrée sa coopération, par thème et par objectif de développement. La JICA conduit des évaluations thématiques par question de développement, par région et par méthode d'aide. Pour les futures évaluations, la JICA prendra des mesures pour évaluer les « programmes de coopération » appartenant à un cadre stratégique pour aider les pays en développement à atteindre des objectifs de développement à moyen et long terme.

### 4. Garantir l'objectivité et la transparence

La JICA intègre les évaluations externes dans les évaluations ex post qui nécessitent une vérification objective des résultats d'exécution des projets. La JICA entend poursuivre ses efforts de renforcement de l'objectivité et de la transparence dans ses évaluations.

De plus, afin d'intégrer les points de vue de parties externes dans les évaluations, des conseils sur les politiques d'évaluation, la structure de l'évaluation et les méthodes sont sollicités auprès du Comité consultatif sur les évaluations, constitué d'experts extérieurs à la JICA.

### 5. Renforcer l'utilisation des résultats de l'évaluation

La JICA renforce son système de rétroaction. Les résultats d'évaluation de chaque stade du projet sont intégrés dans la phase « Action » du cycle PFVA. La rétroaction permet d'émettre des recommandations pour l'amélioration des projets actuels et de tirer des enseignements pour les projets similaires en cours ou en préparation. Simultanément, la JICA s'efforce d'intégrer les résultats des évaluations dans les projets, les programmes et les plans de niveau supérieur, tels que les politiques de développement, en faisant remonter les résultats de l'évaluation au gouvernement partenaire et en réalisant des évaluations conjointes.

Tableau 2 Perspectives d'évaluation utilisant les critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement

<b>Pertinence</b>	Mesure dans laquelle l'activité d'aide correspond aux priorités et aux politiques du groupe cible, du bénéficiaire et du bailleur de fonds : Est-ce que l'objectif des activités d'aide correspond aux besoins des bénéficiaires ? Est-ce que les activités et les extrants du programme correspondent à l'objectif global et ont-ils participé à la réalisation des objectifs spécifiques ?
<b>Efficacité</b>	Mesure dans laquelle les objectifs du programme ou projet ont été atteints.
<b>Impact</b>	Effets positifs et négatifs du projet. Cela comprend les effets directs et indirects ainsi que les effets intentionnels ou non intentionnels.
<b>Efficience</b>	Mesure les extrants en fonction des intrants pour déterminer si les ressources sont converties en résultats de façon économe.
<b>Durabilité</b>	Mesure si les avantages du projet sont susceptibles de se poursuivre après sa fin.